

*Des services
adaptés pour les
collectivités :*

Recherche d'ayants droit

Biens sans maître

Concessions funéraires



CONTACT

12 place Saint-Vallier 38140 Rives
04.58.15.04.11 - 06.48.07.61.86
contact@mangegenealogie.com
www.mangegenealogie.com

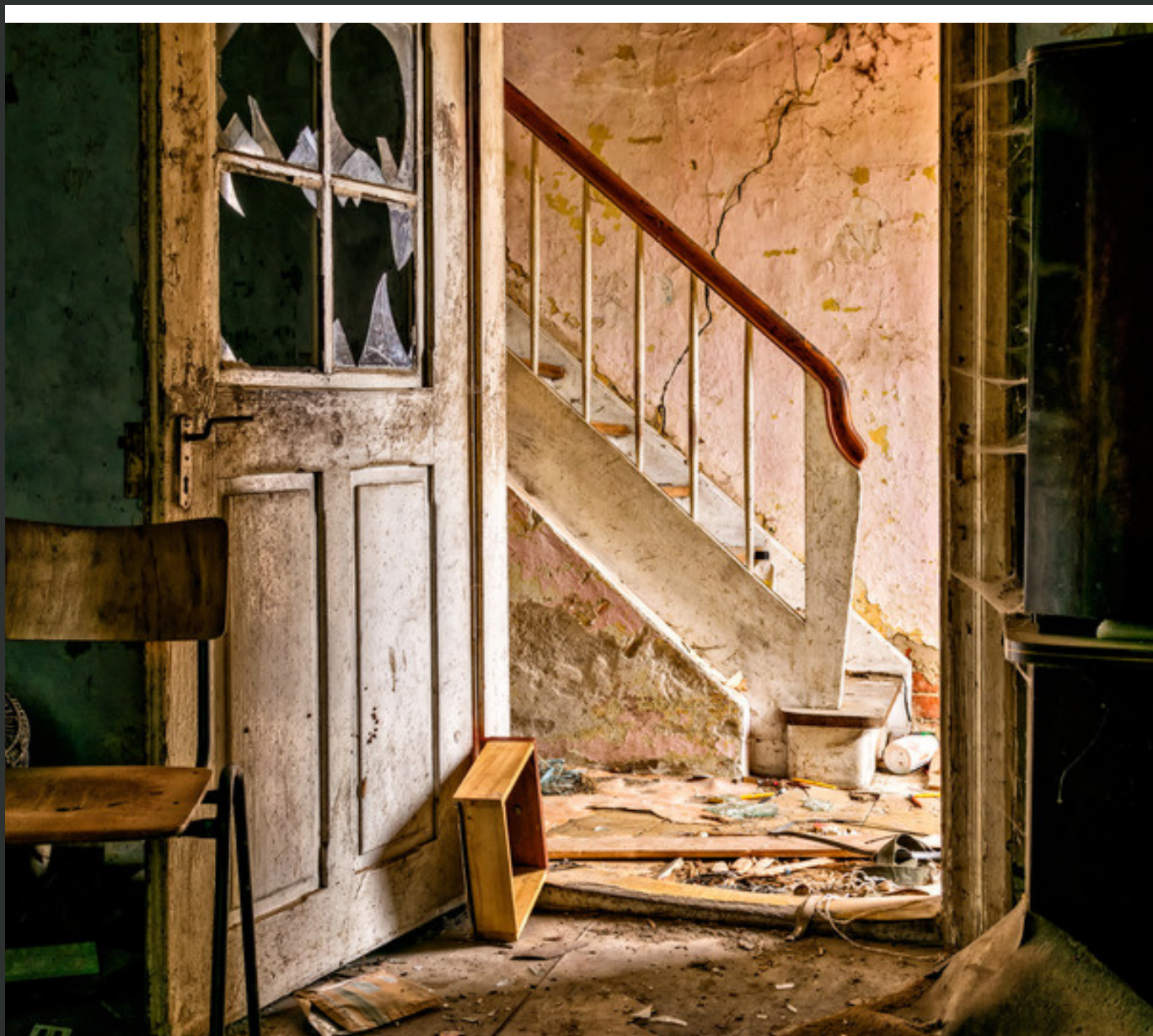
ÉTUDE GÉNÉALOGIQUE
MICKAËL MANGE

RECHERCHES FAMILIALES ET
DOCUMENTAIRES

UNE RECHERCHE QUI INCOMBE AUX COLLECTIVITÉS

La circulaire interministérielle du 8 mars 2006 précisant la définition et les modalités d'acquisition des biens sans maître, invite les communes qui souhaitent exercer leur droit de propriété sur des biens immobiliers à s'assurer préalablement que ces biens peuvent être qualifiés de biens sans maître.

Afin d'appuyer les communes dans cette démarche, notre Étude recherche les titres de propriété et les héritiers d'un bien.



Une mission :

Comprendre le passé afin de mieux construire l'avenir

CONCESSIONS

Afin qu'une concession funéraire fasse l'objet d'une reprise, elle doit avoir plus de trente ans d'existence et n'avoir connu aucune inhumation depuis dix ans.



VÉRIFIER L'ABSENCE DE PROPRIÉTAIRE

Avant vos travaux d'aménagements, la modernisation ou la reprise d'un cimetière, recherchez les ayants droit sur une concession.



ÉTUDE GÉNÉALOGIQUE MICKAËL MANGE
Agrée par le Service Interministériel des Archives de France

SIRET 851 303 628 000 16